



Les rentes accident du travail sont elle imposable

Par **martine**, le **29/05/2012** à **09:17**

Bonjour, rnj ai eu plusieurs accidents du travail pour lesquels j'ai des rentes d'accident. Dois-je les déclarer aux impôts quand je fais la totalité des pourcentages j'ai plus de 40% ? AI-JE LE DROIT À UNE DEMI PART SUPPLÉMENTAIRE ? MERCI DE ME RÉPONDRE URGENT JE DOIS ENVOYER MA DÉCLARATION

Par **francis050350**, le **12/06/2012** à **15:38**

Bonjour, rnNon les indemnités d'accident du travail ne sont pas imposables sauf exception .